

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON ET AVIS

Nº 50

QUATRIÈME SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* CULLEN

(N° 23) — Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des ministres et modifications connexes/The Conflict of Interest (Members and Ministers) and Related Amendments Act

M. le ministre GOERTZEN

(N° 26) — Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (négociation collective centralisée des enseignants)/The Public Schools Amendment Act (Centralized Teacher Bargaining)

M. le *ministre* FIELDING

 $(N^{\circ}\,27)$ — Loi sur les aliénations de terres domaniales (modification de diverses dispositions législatives)/The Crown Land Dispositions Act (Various Acts Amended)

M. le *ministre* PEDERSEN

(N° 29) — Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (gouvernance)/The Workers Compensation Amendment Act (Governance)

M. WIEBE

(N° 203) — Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (politique sur l'anaphylaxie)/The Public Schools Amendment Act (Anaphylaxis Policy)

M. FLETCHER

(N° 209) — Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)

M. LINDSEY

(N° 217) — Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act

M. FLETCHER

(N° 218) — Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act

M. ALLUM

(N° 219) — Loi sur la protection des communications portant sur des questions d'intérêt public (Loi modifiant la Loi sur la Cour du Banc de la Reine et la Loi sur la diffamation)/The Protecting Communications on Public Interest Matters Act (Court of Queen's Bench Act and Defamation Act Amended)

M. JOHNSON

(N° 233) — Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune (protection des biens contre les dommages causés par les eaux et la faune)/The Wildlife Amendment Act (Protecting Property from Water and Wildlife Damage)

M. LINDSEY

(N° 234) — Loi modifiant la Loi sur la taxe minière/The Mining Tax Amendment Act

M. LINDSEY

(N° 235) — Loi modifiant la Loi sur les interventions médicales d'urgence et le transport pour personnes sur civière/The Emergency Medical Response and Stretcher Transportation Amendment Act

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. ALLUM

M. ALTEMEYER

 M^{me} Fontaine

M. GRAYDON

 M^{me} KLASSEN

M. LAMONT

 $M^{\text{me}}\;Lamoureux$

 $M^{\text{me}}\;Lathlin$

M. LINDSEY

M^{me} MARCELINO (Logan)

M. MARCELINO (Tyndall Park)

M^{me} SMITH (Point Douglas)

M. SWAN

M. WIEBE

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(93 h 13 min)

(Assemblée — Santé, Aînés et Vie active)

(salle 255 — Relations avec les Autochtones et le Nord)

(salle 254 — Conseil exécutif)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le *ministre* FIELDING

(N° 16) — Loi d'exécution du budget de 2019 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2019

(amendé — comité)

Projet de loi désigné

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le ministre CULLEN

(N° 3) — Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis (taxe de responsabilité sociale en matière de cannabis)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act (Cannabis Social Responsibility Fee)

(M^{me} FONTAINE — 23 minutes)

Projet de loi choisi par l'opposition

Motion de M. le ministre SCHULER

(N° 4) — Loi sur les projets de construction dans le secteur public (appels d'offres)/The Public Sector Construction Projects (Tendering) Act

[M^{me} MARCELINO (Logan) — 11 minutes]

Projet de loi choisi par l'opposition

Motion de M. le ministre PEDERSEN

(N° 22) — Loi sur l'enregistrement, la surveillance et la transparence de la propriété effective des entreprises (modification de diverses dispositions législatives)/The Business Registration, Supervision and Ownership Transparency Act (Various Acts Amended)

[M^{me} SMITH (Point Douglas) — 3 minutes]

Motion de M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 24) — Loi corrective de 2019/The Minor Amendments and Corrections Act, 2019 (M. KINEW — 27 minutes)

Motion de M. le ministre WHARTON

(N° 25) — Loi modifiant la Loi sur les municipalités et la Charte de la ville de Winnipeg/The Municipal Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act

(M. MALOWAY — 22 minutes)

Motion de M. le ministre FIELDING

(N° 30) — Loi de 2020 portant affectation anticipée de crédits/The Interim Appropriation Act, 2020 (M. SWAN — 9 minutes)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* FRIESEN

(N° 10) — Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (gouvernance et obligation redditionnelle au sein du système de santé)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Health System Governance and Accountability)

(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* PEDERSEN

(N° 12) — Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail/The Workplace Safety and Health Amendment Act

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* PEDERSEN

(N° 18) — Loi modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act (Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

Projet de loi choisi par l'opposition

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

M. le *ministre* FIELDING

(N° 31) — Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac/The Tobacco Tax Amendment Act

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI OÙ SERONT ABORDÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M. SWAN — Nécessité que les corporations de la Couronne demeurent publiques et abordables

11. Attendu:

que le gouvernement provincial a l'obligation de faire en sorte que les corporations de la Couronne demeurent publiques et que leurs services demeurent abordables;

qu'Hydro-Manitoba a continué d'être rentable alors qu'elle augmentait ses capacités de production et de transport, qu'elle a réalisé un profit de 95 millions de dollars en 2018 et qu'en 2019, elle prévoit réaliser un profit de 64 millions de dollars sans même augmenter ses tarifs;

que le conseil d'Hydro-Manitoba a toujours l'intention d'augmenter ses tarifs de 3,5 % en 2019, ce qui obligerait les familles à payer au-delà de 40 \$ de plus par an;

que le présent gouvernement provincial a un bilan peu reluisant quant à sa collaboration avec les conseils d'administration des corporations de la Couronne, ce qui a entraîné la démission en bloc d'administrateurs triés sur le volet par le premier ministre et le Cabinet;

que le gouvernement provincial a retiré la directive portant sur le maintien des tarifs abordables figurant dans le mandat du conseil d'Hydro-Manitoba;

que la ministre des Services de la Couronne a demandé à la Société manitobaine des alcools et des loteries, dans sa lettre de mandat la plus récente, de privilégier la collaboration avec le secteur privé en vue de déterminer des possibilités de participation accrue dans les secteurs de la vente au détail et de la distribution d'alcool:

que cette directive favorise le déplacement des ventes d'alcool du secteur public vers le secteur privé, mettant les profits réalisés entre les mains des riches plutôt que de les réinjecter dans les services publics, ce qui se traduira certainement par des coûts plus élevés et des choix plus limités pour les Manitobains;

que la ministre a demandé à la Société d'assurance publique du Manitoba, dans sa lettre de mandat la plus récente, de privilégier un mécanisme d'établissement des tarifs qui repose sur le ratio du test du capital minimal;

que cette directive pourrait faire subir aux Manitobains des hausses importantes des tarifs de la Société d'assurance publique du Manitoba visant à établir un fonds de réserve plus important;

que l'élimination par le gouvernement provincial du plafond pour les frais d'inspection des véhicules a entraîné une hausse substantielle de ces frais qui passent de 55 \$ jusqu'à 200 \$;

que la ministre a ordonné au conseil de la Société d'assurance publique du Manitoba de ne pas offrir d'options de paiement en ligne;

que les membres du Cabinet du gouvernement provincial ont approuvé un changement à l'égard de la Société d'assurance publique du Manitoba visant à mettre fin aux paiements préautorisés pratiques par carte de crédit;

que le gouvernement provincial continue de s'appliquer à préparer le terrain pour la privatisation des corporations de la Couronne du Manitoba et que le parti progressiste-conservateur a des antécédents en matière de privatisation,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à faire en sorte qu'Hydro-Manitoba, la Société d'assurance publique du Manitoba et la Société manitobaine des alcools et des loteries demeurent publiques afin que les tarifs d'électricité et les tarifs de la Société d'assurance publique du Manitoba restent les plus bas au Canada.

6